

Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale

Siège social : 24 rue du Rocher 75 008 PARIS

Bureaux : 15 rue la Condamine – 75017 PARIS – 01.40.70.74.55 – 06.85.73.91.92



BILAN D'ACTIVITE 2009

SOMMAIRE :

1- Le CNCRES : un outil au service du réseau des CRES.....	P3
2- Objectif 1 : Consolider la représentation des CRES au niveau national.....	P4
❖ La participation du CNCRES aux instances nationales	
○ Contributions au CSES	
○ Contributions au CEGES	
❖ La présence et la contribution du CNCRES aux colloques, séminaires, conférences	
❖ Le développement des partenariats nationaux	
3- Objectif 2 : Contribuer à la structuration de l'Economie Sociale et Solidaire.....	P8
❖ Le soutien à la structuration locale	
❖ Les rencontres entre les mouvements et les CRES	
4- Objectif 3 : Soutenir la structuration des CRES et la mutualisation inter CRES.....	P9
❖ Développer l'inter connaissance des CRES pour développer la cohérence inter-CRES	
❖ Favoriser les échanges d'information entre les CRES	
❖ Favoriser les travaux et échanges de pratiques inter-CRES et les travaux collectifs	
○ GT Observation et statistiques	
○ GT communication	
○ GT Missions de type consulaire	
○ GT évaluation	
○ GT financement des CRES	
○ GT gestion de dispositifs	
○ Journées d'échanges et de mutualisation	
❖ Accompagner les CRES en structuration	
5- Objectif 4 : Connaître, faire connaître et reconnaître l'ESS.....	P12
❖ L'observatoire national de l'économie sociale et solidaire	
❖ Le Mois de l'ESS	
6- Objectif 5 : Favoriser le développement de l'action au service de l'innovation sociale.....	P15
7- Objectif 6 : Assurer le fonctionnement des instances du CNCRES.....	P16
8- Conclusion et perspectives 2010.....	P17

Annexes :

A1 - Fiche d'identité du CNCRES	P19
A2 - Liste des manifestations (colloque, séminaire, conférence) auxquelles le CNCRES a participé	P20

1- Le CNCRES : un outil au service du réseau des CRES

Le CNCRES a été créé en juin 2004 à l'initiative des CRES pour répondre à leur besoin de structuration en région et pour favoriser une meilleure reconnaissance de leurs actions au niveau national.

Le CNCRES est un lieu de concertation permanente et de ressources entre ses membres.

Il a pour but d'animer, promouvoir, défendre et représenter les CRES.

Dans le respect de la subsidiarité, il leur apporte son soutien et il renforce leur action en élaborant des positions et des propositions communes.

Il met en place les outils nécessaires à la structuration des CRES et à la mutualisation de leurs actions.

Le CNCRES représente les CRES au sein du CEGES et désigne les représentants des CRES à son conseil d'administration.

L'AG de juin 2007 a permis d'affirmer le rôle du CNCRES dans l'animation du réseau tant sur les aspects stratégiques que sur des aspects plus opérationnels. Pour cela, le CNCRES développe des compétences et propose des méthodologies variées de travail coopératif.

Au cours de 2007, une équipe technique a été constituée pour assister le CA dans sa mission avec la mise à disposition par la CRES Bretagne de 3 salariés à temps partiel (un délégué général à 20%, une assistante administrative à 10%, une comptable à 5%) puis avec le recrutement par le CNCRES fin 2007 et début 2009 de deux chargées de mission (animation réseau des CRESS et Observatoire National). Cette équipe bénéficie également, en fonction des besoins, de compétences complémentaires issues du réseau des CRES. Ainsi la CRESS PACA a mis à disposition du temps de deux chargés de mission pour l'organisation du Mois national de l'ESS et la création de l'Observatoire national de l'ESS.

En septembre 2009, le CNCRES a procédé à l'embauche d'une directrice à temps plein, afin de piloter le développement et la structuration du CNCRES. L'année 2009 a été l'année de consolidation du CNCRES. avec le soutien d'une équipe de trois salariés à temps plein, de nouveaux locaux, d'outils de structuration de l'organisation (serveur et connexion à distance, outils collaboratifs en cours de restructuration pour répondre aux nouveaux besoins) , le Conseil d'administration du CNCRES, composé es présidents des 26 CRES(S), s'est donné les moyens de remplir ses missions.

L'année 2009 a permis au CNCRES de :

- **affirmer sa capacité à animer et à dynamiser le réseau des CRES**
- **conforter sa place et celle des CRES auprès des acteurs nationaux de l'ESS, des partenaires et des Institutions**
- **poursuivre le développement des projets stratégiques d'envergure tels que l'Observatoire national de l'ESS et le Mois de l'ESS**
- **élaborer un nouveau projet stratégique pour les années 2010-2015**

Les activités 2009 du CNCRES sont détaillées ci-après en fonction des six objectifs définis par le plan stratégique triennal adopté en septembre 2006 :

- > Objectif 1 : Consolider la représentation des CRES au niveau national
- > Objectif 2 : Contribuer à la structuration de l'ESS
- > Objectif 3 : Soutenir la structuration des CRES et la mutualisation inter CRES
- > Objectif 4 : Connaître, faire connaître et reconnaître l'ESS en région
- > Objectif 5 : Favoriser le développement de l'action au service de l'innovation sociale
- > Objectif 6 : Assurer le fonctionnement des instances du CNCRES

2- Objectif 1 : Consolider la représentation des CRES au niveau national

La représentation des CRES au niveau national se décline à travers quatre types d'actions :

- La présence active du CNCRES dans les instances nationales de concertation, de coordination et d'échange avec les pouvoirs publics et avec les représentants nationaux de l'ESS.
- La présence et la contribution du CNCRES aux colloques, séminaires, conférences sur des thématiques liées à l'ESS
- Le développement des partenariats nationaux basés sur la consolidation de partenariats régionaux ou facilitant les déclinaisons de partenariats régionaux tout en favorisant un développement homogène des CRES.
- La relation directe avec les pouvoirs publics : rencontre au cabinet du ministre du travail, du ministre de l'emploi, du directeur de la DGCS, participation active aux travaux de la mission parlementaire Vercamer, rencontre des députés européens... afin d'assurer la mission d'interface nationale que les CRES ont confié au CNCRES.

❖ La participation du CNCRES aux instances nationales :

○ Contributions au CSES

Le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale institué par le Décret du 10 juillet 2006 a pour vocation d'assurer la concertation entre les pouvoirs publics et les différents secteurs de l'économie sociale. Il étudie et suit l'ensemble des questions intéressant l'économie sociale. Il peut être consulté sur les projets de textes législatifs ou réglementaires qui sont susceptibles d'avoir un impact sur les organismes de l'économie sociale aux niveaux national, européen ou international. Il propose les mesures destinées à favoriser le développement des coopératives, des mutuelles, des associations, des fondations et des divers organismes qui appartiennent à l'économie sociale. Il contribue à la promotion de l'économie sociale et de ses innovations.

Le conseil comporte, outre son président, trente-cinq membres (15 représentants des divers secteurs de l'économie sociale, 5 représentants des acteurs territoriaux, 6 « personnalités qualifiées », 9 représentants des administrations concernées par l'économie sociale).

Le CNCRES est représenté au sein du CSES par 3 titulaires et 3 suppléants.

- 3 titulaires :

Y. BARBANCON - CRES Bretagne, élu vice président de CSES

J. MERLET – CRES Pays de la Loire, élu président du GT développement territorial

JL. CABRESPINES – CRESS Bourgogne, élu membre du bureau du CSES

- 3 suppléants :

J. SEGUIN – CRESS Franche Comté

R. PEYRES – CRESS Aquitaine

G. BARNAGAUD – CRES Lorraine

En 2009, le CSES ne s'est pas réuni en plénière, malgré la demande de ses membres. Les commissions Europe et Territoires ont quant à elles fonctionné. Les représentants du CNCRES ont assuré une présence régulière et ont:

- présidé le Groupe de Travail (GT) sur le développement territorial qui a rendu son rapport

- participé aux réunions des autres GT (enseignement, Europe, entrepreneuriat)

Aucune suite n'a été donnée à ce jour par les pouvoirs publics.

○ Contributions au CEGES

Le **CEGES** rassemble les acteurs nationaux de l'ESS et a pour objet de représenter et défendre les intérêts de l'ESS au niveau national et européen. Le **CNCRES** rassemble et représente les organisations régionales et territoriales de l'ESS, rassemblées au sein des **CRES(S)**. Le **CNCRES** a donc vocation à s'exprimer au nom des **CRES** sans toutefois interférer sur le champ des acteurs nationaux de l'ESS.

Au sein du **CEGES**, le **CNCRES** est une source d'information sur l'activité des **CRESS** et des acteurs territoriaux de l'ESS. Il assure tout à la fois le relais et la valorisation des actions du **CEGES** vers les territoires et la valorisation nationale des actions transversales de l'ESS dans les régions. Il constitue donc l'interface nationale des acteurs territoriaux de l'ESS.

• La participation au CA et au bureau du Ceges

Le **CNCRES** dispose de **trois sièges au Conseil d'Administration** (Yannick Barbançon, Agnès Dofny, Jean-Louis Cabrespines) et d'**une vice-présidence au Bureau** du **CEGES** (Yannick Barbançon).

En 2009, le CA du Ceges s'est réuni à 5 reprises et le bureau à 9 reprises.

En 2009, le CNCRES a participé à l'ensemble des réunions du CA et du bureau du CEGES.

Nombre de CA du Ceges	5
Nombre de bureaux du Ceges	9
Taux de présence du CNCRES	100%

• La participation au comité de pilotage stratégique la refonte du projet du Ceges

Le **CNCRES** s'est largement impliqué dans le comité de pilotage stratégique mis en place au sein du bureau du Ceges et à la refonte de ses statuts

En 2009 et dans la poursuite des travaux de 2008, ce comité de pilotage stratégique s'est réuni à quatre reprises

<i>Nombre de réunions du Comité stratégique</i>	<i>4</i>
<i>Taux de présence du CNCRES</i>	<i>100,00%</i>

• La participation aux actions du Ceges

Outre son rôle de représentation dans les instances du CEGES, le CNCRES participe aux actions opérationnelles du CEGES, assure le relais vers les CRES et s'assure de leur implication dans les projets développés.

> Participation à la Commission Europe du CEGES

Cette commission s'est réunie à 3 reprises. Trois représentants du **CNCRES** étaient inscrits dans cette commission (Jean-Pierre Martin, Gilles Barnagaud, Daniel Vandevivère), mais une seule présence a été possible en 2009. A. Dofny, en charge des questions européennes au sein du **CNCRES** fait désormais partie de cette commission.

Nombre de réunions de la Commission Europe	3
Taux de présence du CNCRES à la Commission	33%

La mobilisation des CRES sur les questions européennes nécessite d'être mieux organisée. Les documents transmis pour contribution sont souvent longs et en anglais et les délais de réponse souvent très courts ce qui ne favorise pas leur appropriation.

Les attentes vis-à-vis des représentants du CNCRES membres de la Commission seront précisées début 2010 afin d'améliorer leur implication et les contributions des CRES. Ces dernières souhaitent renforcer leur rôle de remontée des initiatives de terrain, d'expérimentation sur des projets concrets de développement de l'ESS sur des sujets aussi variés que l'éco-habitat, les filières courtes de distribution, en lien avec les souhaits et attentes des députés européens.

> Poursuite de la mobilisation des sénateurs et députés concernant l'avenir de la Diïeses

. Le CNCRES et les CRES ont appuyé la démarche du CEGES pour défendre l'existence d'une délégation interministérielle à l'économie sociale en envoyant des courriers aux députés et sénateurs des régions. Plusieurs réponses ont ainsi été obtenues et des questions orales et écrites ont été posées au gouvernement.

- **Les rencontres CNCRES / Ceges**

Au-delà des implications du CNCRES dans les instances et les actions du Ceges, plusieurs rencontres bipartites ont été organisées entre le CNCRES et le Ceges afin d'améliorer leur interconnaissance et de définir les complémentarités et apports mutuels.

❖ La présence et la contribution du CNCRES aux colloques, séminaires, conférences

En 2009, le CNCRES a pu participer à une dizaine de manifestations de type colloque, séminaire ou conférence liées à l'économie sociale (liste en ANNEXE 2).

Cette présence a permis une bonne identification du CNCRES, une information régulière des CRESS sur les sujets d'actualité liés à l'ESS, un retour au niveau national sur les enjeux, problématiques et projets régionaux. On voit là un effet de la mobilisation de moyens humains propres au CNCRES.

❖ Des partenariats nationaux renforcés

En 2009, le CNCRES a continué à développer des partenariats à l'échelon national. Après la signature de protocoles en 2008 avec des acteurs de l'ESS (AEES et Usgeres) et des contacts réguliers avec mouvements et entreprises (CPCA, Macif, Crédit Coopératif...), les relations de travail ont été renforcées en 2009 avec l'Avise, l'Assemblée des Régions de France, la Caisse des Dépôts et Consignations, l'INSEE, la MATMUT... ou amorcées comme avec le RTES, autour de projets concrets ou pour préparer de futures coopérations.

En 2009, le CNCRES a multiplié les échanges, les rencontres, les protocoles et conventions, les implications... avec de nombreux acteurs de l'ESS ou leurs partenaires. Cet effort sera encore accentué en 2010 afin de mieux cadrer les domaines d'intervention et d'interaction entre les différentes parties prenantes de l'ESS.

Le CNCRES a ainsi:

- > **favorisé les liens entre les acteurs de l'ESS au niveau national mais aussi au niveau des régions**
- > **mobilisé des acteurs nationaux pour la mise en œuvre de ses propres actions**
- > **participé à des travaux nationaux liés au développement de l'ESS**

> Concernant le développement de liens entre les acteurs et la mobilisation des acteurs et Pouvoirs publics nationaux pour la mise en œuvre des actions du CNCRES, nous pouvons notamment citer :

- les **rencontres régulières** avec la **DIIESES** (rendez-vous, invitation en séminaire inter CRES et en CA, ...) et son **soutien financier** sur l'animation du réseau (90 000 euros) , le mois de l'ESS (10.000€) et le développement de l'Observatoire national de l'ESS (5 000€)
- la **poursuite du partenariat** avec l'**AEES** et l'**Usgeres** notamment dans le cadre des élections **prud'homales**
- la conclusion de **partenariats financiers, stratégiques et opérationnels** avec de grandes entreprises de l'ESS : Chorum (55.000€), Crédit coopératif (20.000€), Macif (30 000€), France Active (5 000€), Maif (10 000€), Chèque déjeuner (5 000€), Matmut (20 000€), Harmonies Mutuelles (10 000€), Caisse d'Epargne (10 000€), BFM (10 000€), Avise (5 000€), CR Limousin (5 000€)
- la reconduction d'une **convention avec l'ARF et la CDC** concernant les premières productions de l'**observatoire national de l'ESS et l'appui à la communication et diffusion de l'Atlas** (40 000€)
- les **rencontres et échanges** réguliers avec la **CPCA**
- les rencontres et la signature de **protocoles de partenariat** dans le cadre du Mois de l'ESS avec
 - **13 partenaires institutionnels** : Chorum, Macif, Maif, Crédit Coopératif, Matmut, Harmonies Mutuelles, BFM, Groupe Chèques Déjeuner, Avise, France Active, Caisse d'Epargne, DIIESES, USGERES
 - **12 partenaires médias** : Alternatives Economiques, BFM Radio, France 5, Terra Eco, le Syndicat National des Radios Libres, Ressources Solidaires, La Revue Durable, Reporters d'espoir, Politis, Novethic, Association Mode d'emploi, MSN Actions Solidaires
 - **2 partenaires évènementiels** : La Semaine de la finance solidaire, la Semaine de la solidarité internationale

> Concernant la participation à des travaux nationaux liés au développement de l'ESS, nous pouvons notamment citer :

- l'organisation et l'animation de l'espace d'accueil du **Salon de l'emploi responsable** qui s'est déroulé les 9 et 10 décembre 2009 à l'Espace Champéret à Paris
- la participation au **Conseil Scientifique de l'ADDES** pour la préparation de sa journée du 9 juin 2009 et de ses colloques de mars 2009 et novembre 2010
- la contribution aux réflexions sur l'évolution du dispositif **DLA** au sein du comité de suivi national (20 mai 2009) avec les pilotes nationaux (DGEFP, caisse des dépôts, CPCA) et l'Avise
- la participation au comité de pilotage du **Prix de l'étudiant entrepreneur dans l'économie sociale** de la **LMDE** et l'apport de contenus sur l'ESS pour le développement de leur site internet
- le lien avec Finansol dans le cadre de « la semaine de la finance solidaire » à l'intérieur du Mois de l'ESS
- la participation aux travaux « 50 propositions pour changer de cap » à l'initiative de Claude Alphandéry

3- Objectif 2 : Contribuer à la structuration de l'Economie Sociale et Solidaire

La contribution du CNCRES à la structuration de l'ESS s'articule autour de deux axes :

- favoriser les structurations locales
- favoriser les rencontres entre les mouvements et les CRES

❖ Le soutien à la structuration locale

Cette mission repose essentiellement sur l'analyse et le partage des pratiques et des expériences des CRES, sur l'animation d'échanges en réunions inter-CRES et sur la formalisation des stratégies et méthodologies issues des expériences de terrain.

Des états des lieux ont ainsi été réalisés au cours de l'année 2009 afin d'apporter des éléments de connaissance, de compréhension, de négociation aux CRES. Ces états des lieux ont été réalisés dans le cadre des GT proposés par le CNCRES ou directement par la chargée de mission à la demande de CRES ou de partenaires.

Liste des états des lieux réalisés en 2009

intégration de l'USGERES aux collèges employeurs des CRES (janvier 2009)
présence des coopératives dans les CRES (mars 2009)
relations des CRES avec les ARACT (mars 2009)
présence des entreprises de l'ESS dans les CRES (avril 2009)
formations universitaires sur l'ESS (juin 2009)

expérimentations régionales 2009-2010 sur des thématiques liées à la fonction « employeur » (septembre 2009)

❖ Les rencontres entre les mouvements et les CRES

Afin de favoriser une bonne articulation entre la structuration verticale (celle des mouvements nationaux) et la structuration horizontale (au niveau des territoires), le CNCRES travaille à la contractualisation de partenariats.

En 2008,

> **Le partenariat avec l'AEES et l'Usgeres** autour de la représentation des syndicats employeurs et des élections prud'homales du 03/12/2008 s'est poursuivi. L'implication et le rôle des CRES dans la mobilisation et l'organisation de la campagne des prud'homales ont été largement reconnus par ces partenaires dont les listes ont pu obtenir 19% des votes contre 11 en 2003. Le Vice-président (Jean-Louis Cabrespines) et la chargée

de mission du CNCRES ont également participé à la journée de formation des représentants régionaux de l'Usgeres le 19/11/2008.

> **Le partenariat avec la Macif , Chorum et le Crédit Coopératif s'est poursuivi en 2009**

L'ensemble de ces partenariats vise d'une part à faire reconnaître le rôle du CNCRES et l'importance des CRES sur les territoires, d'autre part à faciliter les interactions entre ces entreprises et les CRES mais aussi à soutenir des projets du réseau des CRES (Mois de l'ESS, observatoire...).

D'autres partenariats ont pu être développés spécifiquement dans le cadre de l'organisation de la deuxième édition nationale du Mois de l'ESS avec le Groupe Chèque Déjeuner, **France Active, Le Crédit Mutuel, la Caisse d'Epargne, MAIF, Harmonies Mutuelles, BFM, le Crédit Mutuel**

Les partenariats techniques établis en 2008 ont été reconduits en 2009 à savoir avec Finansol, le Salon de l'emploi responsable, Alternatives économiques, Ressources solidaires, Enercoop, Fokus 21.

L'amélioration de la cohérence entre les réseaux régionaux et les réseaux nationaux passe également par la participation du CNCRES à des événements de type séminaire ou colloque et à des projets nationaux (voir paragraphes précédents) le CNCRES assurant un rôle de relais auprès des CRES en effectuant une veille, en diffusant l'information, en soutenant et en valorisant les actions et implications locales.

4- Objectif 3 : Soutenir la structuration des CRES et la mutualisation inter CRES

Pour développer une véritable dynamique de réseau, il est indispensable que les acteurs du réseau se connaissent, échangent sur leurs pratiques, collaborent sur des réflexions et des productions communes, partagent des objectifs stratégiques, tendent à harmoniser leurs fonctionnements.

Le CNCRES a donc très largement développé son action en ce sens.

❖ Développer l'inter connaissance des CRES pour renforcer la cohérence inter-CRES

Cette mission passe :

- d'une part, par les travaux d'enquêtes auprès des CRES et par la réalisation des fiches synthétiques. Institué depuis 2006, le panorama des CRES participe à cette inter connaissance des CRES. Il sera mis à jour en 2010.

- d'autre part, par l'animation de réflexions stratégiques et techniques au sein de séminaires annuels, du CA, des réunions de directeurs de CRES (6 jours de réunion DIRCRES en 2008) mais aussi des GT (composés, selon les thématiques, d'administrateurs et/ou de directeurs, et/ou de salariés des CRES).

Nombre de CA	5 (6 jours dont un séminaire de 2 j)
Nombre moyen de participants	17
Nombre de DIRCRES	4 (6 jours dont 2 séminaires de 2 j)
Nombre moyen de participants	17
Nombre de GT (hors GT tél)	12
Nombre moyen de participants	9

❖ Favoriser les échanges d'information entre les CRES

Le CNCRES est actuellement doté de deux outils de communication pour favoriser les échanges d'information entre les CRES.

- Un site internet grand public (www.cncres.org), portail national des CRES. Ce site propose des informations générales sur l'ESS, des actualités nationales, des liens vers les partenaires nationaux mais il renvoie, en priorité, vers les actions et ressources développées au niveau régional en privilégiant les liens avec les sites des différentes CRES
- un espace de travail collaboratif en ligne, sous forme de blog qui permet aux CRES de dialoguer entre elles, d'échanger sur leur actualité et leurs problématiques, de partager leurs outils et leurs ressources.

Ces outils sont en cours de refonte complète. L'année 2009 a permis de réaliser, en étroite collaboration avec les CRES, le cahier des charges du nouvel outil à développer en 2010.

En attendant le nouvel outil, les outils existants ont permis en 2009 :

de valoriser la production de l'observatoire, la promotion du Mois de l'ESS à travers, notamment les édits du site internet .

d'échanger entre les CRES et de mettre en communs des outils sur le blog (aller voir sur le blog le nombre d'articles créés en 2009).

En 2010, un site institutionnel et un extranet collaboratif verront le jour avec la perspective à terme de réunir le site du Mois de l'ESS et un site dédié à l'observatoire du CNCRES.

❖ Favoriser les travaux et échanges de pratiques inter-CRES et les travaux collectifs

Afin de favoriser les échanges de pratiques et la co-construction de méthodes et d'outils, des groupes de travail (GT) et des journées d'échanges et de mutualisation (JEM) sont régulièrement organisés.

○ GT Observatoires

En 2009, ce GT s'est réuni à 3 reprises. Il regroupe 17 CRES et l'animation a été co assumée par le CNCRES et la CRES(S) PACA.

Ce GT a pour objectifs principaux:

- la mutualisation et coordination entre les ORESS et avec ONESS
- la mutualisation de certaines activités des ORESS et de l'ONESS (achats, formations...)
- l'harmonisation des données et format des études statistiques
- l'appui au développement des observatoires régionaux
- la capitalisation des productions et échanges d'informations

En 2009, ce GT a permis de :

- réaliser un panorama des observatoires régionaux (octobre 2009)
- définir des tableaux de base communs pour toute demande de données à l'Insee
- réaliser un glossaire commun et un référentiel des sources de données disponibles
- mettre en place une formation collective sur la cartographie
- préparer le changement de nomenclature de l'Insee (Naf 2)

○ GT communication

Ce GT a pour objectifs principaux :

- la mutualisation d'outils de communication entre CRES
- la définition de la communication du CNCRES
- le développement d'outils de communication (internes et externes)
- le développement d'outils de communication sur l'ESS
- la mise en œuvre du Mois de l'ESS 2008

En 2009, ce GT s'est donné deux axes forts de développement que sont le Mois de l'ESS et un nouvel outil internet collaboratif.

Scindé en deux, le GT a donné naissance à un GT du Mois de l'ESS et un GT Outil internet collaboratif. Le GT du Mois de l'ESS s'est réuni 4 fois et s'est articulé avec des sous-groupes qui se sont rencontrés à 6 reprises. Ce GT a mobilisé 20 CRES sur 26 ce qui a permis le très fort développement du Mois de l'ESS en 2009. Le GT Outil internet collaboratif s'est réuni 4 fois, il est animé par la CRESS Corse avec 4 CRES participantes.

○ GT Evaluation

Ce GT a pour principal objectif d'outiller les CRES en matière de démarches d'évaluation.

Ce GT avait été initialement proposé par la DIIESES afin de travailler sur les modalités de définition et d'évaluation des CPO des CRES. Les CRES ont décidé d'élargir les objectifs du GT à toutes les problématiques relevant de l'évaluation.

Animé par la CRES Bretagne, ce GT n'a pas eu matière à se réunir en 2009.

En 2010, ce GT réunira de nouveau avec pour base de travail avec un socle commun d'évaluation.

○ GT Financement des CRES

Ce GT a pour principaux objectifs :

- la diversification des sources de financement des CRES
- le développement de l'autofinancement des CRES
- la consolidation de la structuration financière des CRES

Ce GT a été créé en 2008 et a permis d'établir d'instituer un tableau de bord annuel sur le financement des CRES (comptes de résultat et bilan) avec notes explicatives.

Animé par la CRES Pays de Loire, il n'a pas jugé utile de se réunir en 2009.

En 2010, ce GT réunira de nouveau avec pour axes de travail :

de disposer d'une information compilée pour toutes les CRES sur les grands équilibres financiers

de disposer d'une information sur le soutien apporté par certaines entreprises ou mouvements de l'ESS de manière globale à l'ensemble des CRES

○ GT Gestion de dispositifs

Ce GT a pour principal objectif de réfléchir à l'intégration de la gestion des dispositifs dans la stratégie globale des CRES.

Animé par la CRESS Rhône-Alpes et créé en 2008, ce GT s'est réuni une fois et a abouti à l'organisation d'une Journée d'Echange et de Mutualisation sur le thème de « Microprojets (FSE 423) », le 11 mars 2009.

○ Journées d'échanges et de mutualisation

Ces journées ont vocation à favoriser les échanges d'informations, de pratiques, d'outils... entre CRES. Elles ont un objectif de mutualisation des expériences et problématiques.

En 2009, 2 Journées d'Echange et de Mutualisation ont été organisées sur les thèmes suivants :

- « Microprojets (FSE 423) »
- « L'Eco-habitat ».

❖ Accompagner les CRES en structuration

L'accompagnement individuel des CRES se fait aujourd'hui en continu sur l'année, en fonction des demandes.

La plupart des sollicitations se font par téléphone ou par courriel et correspondent à un besoin d'information technique, de conseil sur le développement d'un projet, de mise en réseau ou de diffusion d'informations.

En 2009, le CNCRES a répondu à une quarantaine de sollicitations des CRES notamment sur la diffusion d'offres d'emploi, la recherche d'intervenants ou de partenaires, la recherche d'informations thématiques, l'annuaire des CRES, la diffusion d'outils type (profils de postes, communiqués de presse), la comparaison inter CRES (financements des Conseils Régionaux, cotisations, statuts...)

Le CNCRES a été particulièrement présent auprès des CRES en cours de structuration, en profonde restructuration ou ayant accueilli de nouveaux dirigeants salariés ou bénévoles (Martinique, Guyane, Corse, Bourgogne, Picardie...)

L'accompagnement des CRES s'est fait de deux manières complémentaires :

- + par une CRES voisine (ex : la CRESS Corse a eu le soutien de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur avec notamment l'accueil en son sein du salarié de la CRESS Corse pendant deux jours en juin 2009)
- + par l'intervention du Président ou de l'une des chargées de mission qui ont aussi souvent réorienté sur la compétence ou l'expérience d'autres CRES.

5- Objectif 4 : Connaître, faire connaître et reconnaître l'ESS

Sur cet axe, le CNCRES a développé deux grandes actions :

- la mise en place d'un observatoire national de l'ESS
- l'organisation de la deuxième édition nationale du Mois de l'économie sociale et solidaire

❖ L'observatoire national de l'économie sociale et solidaire

Suite au lancement de l'Observatoire national en 2008, l'année 2009 a accusé un très fort développement des activités, avec l'embauche notamment d'une chargée de mission à temps plein.

Ainsi, outre le groupe de travail inter CRES déjà en place depuis 2007, **deux instances sont venues asseoir le fonctionnement de l'Observatoire national :**

- Son **Comité de pilotage**, rassemblant des représentants du CEGES, CPCA, FNMF, GNC, ASFONDES, USGERES, UNIFED, GEMA, DIIESES, financeurs et Observatoires régionaux portés par les CRES(S), a

vocation à proposer ses orientations stratégiques et à assurer le suivi et l'évaluation de son activité. Il s'est réuni 3 fois en 2009, en avril, juin et octobre. 3 séances sont prévues sur 2010.

- Son **Conseil scientifique**, rassemblant des INSEE, ACOSS, MSA, Observatoires de branches (OPCA), ADDES, AVISE, Recherches & solidarités, RECMA, CJDES, CIRIEC, OCDE, chercheurs de l'Ecole de Paris, CNRS, FMDH, Observatoires régionaux portés par les CRES(S), est le garant de la qualité de ses productions. Il permet la réflexion critique et pluridisciplinaire sur toutes les questions qui concernent la mesure et l'observation de l'économie sociale et solidaire. Il s'est réuni une fois en 2009, en septembre sur une journée complète. 3 séances sont prévues sur 2010.

Suite à la publication d'un premier Panorama de l'ESS en France et dans les régions en décembre 2008 (publié en 10 000 exemplaires en 2008 et réédité à 6000 exemplaires en février 2009), **un Atlas de l'ESS en France et dans les régions a pu être réalisé** en partenariat avec l'ARF, la CDC, la DIIIESES et CHORUM, et avec l'appui de la CRES(S) PACA et de François Rousseau, président du Conseil scientifique de l'Observatoire national.

Cet Atlas présentant une analyse nationale et une analyse régionale (pages régionales entièrement réalisées par les CRES(S)), a été édité à 2000 exemplaires en octobre 2009, épuisés en fin d'année. Il a été en parallèle mis en téléchargement sur le site du Mois de l'ESS (4000 téléchargements de novembre 2009 à mi janvier 2010) et a été relayé par la presse économique, associative, par l'ensemble des réseaux de l'ESS en France et Europe et par les collectivités et les institutions (ministères, conseils régionaux...). Une actualisation est prévue en 2011, en sachant que sa préparation s'étale sur deux années (2010-2011).

Par ailleurs, l'Observatoire national a pu mettre à disposition d'un groupe de recherches de la DIIIESES des données statistiques spécifiques sur l'ESS.

Enfin, 2 premières commandes d'études ont été adressées à l'Observatoire national et conventionnées, sur la formation des dirigeants de l'ESS et le vieillissement des salariés de l'ESS. Elles seront finalisées au cours du premier semestre 2010.

Le développement de l'observatoire a ainsi bénéficié d'un soutien spécifique de la DIIIESES (10.000€), de Chorom (30.000€), de la Matmut (10.000€) et du soutien général des partenaires du CNCRES (Macif, Crédit coopératif).

Le développement de l'observatoire a également été possible grâce à une convention de prestation commanditée par l'ARF et la CDC (40.000€).

Une des missions principales de l'Observatoire national est de favoriser et faciliter le développement des observatoires régionaux avec lesquels l'Observatoire national fonctionne en étroite collaboration. L'Observatoire national a donc accompagné en 2009, la mise en place des Observatoires régionaux des régions Auvergne, Centre, Bourgogne et Limousin, par :

- l'organisation d'échanges, de transferts d'expériences et de mutualisation entre les CRES(S) dans le cadre du GT observatoires,
- l'organisation de formations individuelles sur le développement d'un observatoire régional (2 formations),
- l'organisation d'une formation collective sur la cartographie (1 session de 1 jour, 10 CRES(S))
- l'organisation de journées de Transfert de savoir-faire (TSF) financées par l'Avise entre la CRESS Basse-Normandie et la CRESS Centre (2 jours de TSF)
- la définition de commandes de données communes à l'ensemble des observatoires régionaux et national pour une harmonisation des productions

❖ Le Mois de l'ESS

Malgré son poids économique important (plus de 200.000 entreprises et près de 10% de l'emploi en France), l'économie sociale et solidaire est mal connue, tant du grand public que de nombre d'acteurs.

Ces préoccupations d'identité commune et de reconnaissance interne et externe du secteur sont transversales aux actions des CRES sur leur territoire régional.

Le Mois de l'ESS a deux principales vocations :

> **Le Mois de l'ESS est un catalyseur d'identité** : L'objectif est de renforcer le sentiment d'appartenance des acteurs. Fédérer et créer la rencontre entre les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire sont les axes des actions menées.

Elles sont :

- la mobilisation des acteurs locaux, régionaux, nationaux
- la co-organisation d'événements par plusieurs entreprises, réseaux, familles de l'ESS
- l'affichage des événements et des organisateurs sous un logo commun
- l'intégration des événements et des organisateurs dans un programme collectif

> **Le Mois de l'ESS est un propulseur de notoriété**. L'objectif est d'avoir une vitrine de l'ESS et permet d'accroître sa visibilité auprès des acteurs, des partenaires, des institutions, du grand public. Sensibiliser et informer sont les axes des actions menées.

Elles sont les suivantes

- des manifestations de toute nature : portes ouvertes, visites d'entreprises, conférences, forums, formations, rendez-vous festifs...
- des manifestations dans tous les secteurs d'activité : services aux personnes, culture, sport, insertion, développement durable, entrepreneuriat...
- une médiatisation locale, régionale et nationale

Lancé en 2008 au plan national, le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire se veut une vitrine de cette autre façon de concevoir l'économie et l'entreprise. Il rassemble, sous un logo commun et dans un même programme, les manifestations proposées dans toutes les régions de France par les entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire en coordination avec les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire. L'organisation du Mois est assurée directement par les CRES sur leur territoire. Le CNCRES a apporté un appui méthodologique et a travaillé sur la mobilisation des médias et des partenaires nationaux et conçu les outils communs.

Fort de la première édition, le Mois de l'ESS en 2009 a été porté par une véritable dynamique d'investissement et de développement des acteurs. **Une véritable campagne de communication** élaborée sur la base d'une **nouvelle charte graphique** et le **principe d'un appel à participation destiné au grand public et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire**. Cette campagne déclinée sur la phrase :

« Sociale et solidaire, l'économie qui sait où elle va »,

s'est appuyée :

1/ Un site internet national développé sur trois axes :

- Permettre au grand public d'exprimer son soutien à l'économie sociale et solidaire et s'informer sur l'économie sociale et solidaire
- Permettre aux acteurs de l'économie sociale et solidaire de s'inscrire dans une démarche d'engagement pour défendre l'économie sociale et solidaire
- Etre un outil interactif dédié au Mois de l'ESS avec une mise en lien entre le CNCRES, les CRESS et les organisateurs qui portent cet événement.

2/ Sur des supports communs pour soutenir l'ensemble des participants au Mois de l'ESS dans leur communication (des flyers, des affiches, des programmes régionaux, des spots radios, des insertions presse et des publicités online, un clip internet, des signatures mails et des bannières web, un dossier de presse et des fiches médias.

Les résultats de cette deuxième édition nationale ont confirmé la nécessité et l'utilité d'un tel événement qui semble appelé à devenir l'évènement annuel de référence de l'ESS :

- 1171 manifestations sur 23 régions soit une moyenne de 51 manifestations par région et une augmentation de 13% comparativement à l'année 2008.
- 737 organisateurs répartis sur 23 régions, soit une moyenne de 32 organisateurs par régions et une augmentation de 3% comparativement à 2008
- 23481 visites sur le seul mois de novembre, soit une moyenne de 782 à 1464 visites par jour
- plus de 450 retombées médias et une centaine de radios libres ont été mobilisées à travers la diffusion de spots publicitaires et d'interviews dans le cadre du partenariat avec le SNRL

Une réunion de bilan avec les CRES, les partenaires du Mois de l'ESS 2009 et les mouvements et grandes entreprises de l'ESS sera organisée début 2010 pour tirer les enseignements permettant d'optimiser l'organisation en 2010, les impacts sur le grand public...

6- Objectif 5 : Favoriser le développement de l'action au service de l'innovation sociale

A travers leurs missions (recherche-étude, information-communication, gestion de dispositif FSE 10B/423, C2RA...), les CRES sont quotidiennement au contact de porteurs de projets ou directement impliquées dans la mise en œuvre d'expérimentations et de projets innovants. Les CRES constituent donc un formidable outil pour repérer, analyser, valoriser, diffuser les initiatives de terrain.

Elles sont également un excellent moyen de diffusion des appels à projets des services de l'Etat, des collectivités, des fondations ou autres acteurs de l'ESS. Elles peuvent venir directement en appui des porteurs de projet pour les aider, au-delà du montage du dossier, à définir, cadrer, évaluer leur action et à développer des partenariats.

Le mouvement des CRES a été très actif sur ce sujet en 2008. En effet, il s'est fait l'écho d'initiatives innovantes repérées dans les régions et faire caisse de résonance, telle a été une autre pratique du réseau : la co-organisation CNCRES / CRESS Bourgogne de la journée sur les services aux personnes, avec édition d'un recueil de 50 expériences, en octobre 2007, a été suivie de trois colloques en 2008 sur ce thème (Picardie, Ile-de-France et Nord Pas-de-Calais) ; cette façon de travailler en réseau pourra à l'avenir être appuyée par l'outil collaboratif internet/extranet. Si en 2009 l'activité sur le sujet a été moindre, l'année 2010 sera consacrée à la mise en place de partenariats et d'une méthode de remontées organisées d'initiatives jugées innovantes. Une rencontre avec les parlementaires européens en décembre 2009 a révélé l'attente des élus sur une remontée accrue des initiatives de terrain. Le réseau des CRES répondra à cette attente en conjuguant l'efficacité de son réseau territorial et la mise en œuvre d'outils du Web 2.0 adaptés à cette demande.

7- Objectif 6 : Assurer le fonctionnement des instances du CNCRES

Le CNCRES s'est constitué le 15 juin 2004 sous la forme juridique d'association loi 1901.

26 CRES y sont adhérentes (23 en 2008). La CRES Guadeloupe, la CRES Corse et la CRES Guyane ont en effet rejoint le réseau en 2009.

Son fonctionnement institutionnel repose sur une Assemblée Générale, un Conseil d'administration et un bureau.

L'AG est constituée de 3 représentants de chacune des CRES adhérentes. En 2009, elle s'est réunie au mois de juin.

Le CA est composé des Présidents de l'ensemble des CRES adhérentes (ou de leur représentant mandaté). En 2009, il s'est réuni 5 fois

Le Bureau a été élargi lors de son renouvellement en juin 2007, et compte aujourd'hui 7 membres. En 2009, il s'est réuni 9 fois

Nombre d'AG	1 AG
Nombre moyen de participants	19 CRES
Nombre de CA	5
Nombre moyen de participants	19 CRES
Nombre de bureaux	9
Nombre moyen de participants	6 sur 7

Une commission « prospectives et stratégie » créée à l'automne 2008 s'est régulièrement réunie en 2009. Elle a travaillé sur le plan stratégique du CNCRES à 5 ans qui a été voté à l'assemblée générale de juin 2009 (voir annexe 4)

En 2009, l'équipe salariée du CNCRES s'est consacrée pour un tiers de son temps à l'animation du réseau , un tiers au pilotage de l'observatoire, un tiers au développement du mois de l'ESS.

Les perspectives de mise à disposition de compétences (3 ETP de salariées) sur les actions pour 2010 sont les suivantes

Missions	% ETP
Animation du réseau des CRES	31,00%
Relations externes	6,00%
Observatoire	31,00%
Mois de l'ESS	32,00%

8- Conclusion et perspectives 2010

L'année 2009 aura permis une réelle dynamisation du réseau des CRES. La qualité et la densité des échanges et des réflexions, tant au niveau des administrateurs qu'au niveau des directeurs et salariés, ont été favorisées par une animation nationale quotidienne, assurée tant par des moyens propres que par du temps mis à disposition par des CRES. Les transferts d'expériences et de savoir-faire, notamment auprès des « petites CRES » en structuration se sont très largement multipliés. Les méthodes de travail collectif, évaluées chemin faisant et réadaptées, ont permis de produire des données et des documents précieux tant pour les CRES que pour leurs partenaires.

L'année 2009 a également permis d'asseoir l'Observatoire National de l'Economie Sociale et Solidaire ainsi que les observatoires régionaux, piloté par des conseils scientifiques, garants de la fiabilité des travaux.

La sortie de l'Atlas en octobre 2009 a constitué un événement de très grande importance, offrant aux acteurs publics comme aux acteurs de l'ESS et aux chercheurs, un outil de référence.

Les perspectives 2010, constituent un enjeu déterminant pour l'action du réseau des CRES. Le CNCRES et les CRES doivent amplifier leur rôle de plate-forme, de facilitateur de créations d'activités sur les territoires en réponse à l'impérieuse nécessité de création d'emplois de proximité et aux services des habitants de chaque région.

4 axes de développement sont envisagés

☒ La mise en œuvre du plan stratégique 2010-2015 (annexe 4)

☒ La montée en puissance des observatoires, par l'accroissement de leur capacité d'étude et d'analyse nécessitant un appui partenarial et financier supplémentaire

☒ Le pilotage par le CNCRES d'une ingénierie sur la mise en place sur trois ans d'une offre de services d'agence régionale de développement économique de l'ESS

☒ Un effort accru de notoriété en amplifiant les relations avec la presse pour le mois de l'ESS en novembre

Pour présenter ses projets, le CNCRES a rencontré le ministère du travail, ainsi que Monsieur Fabrice Heyriès, directeur de la DGCS, au mois de juin et a participé activement aux auditions de la mission parlementaire Vercamer début 2010. Aux côtés de tous les représentants de l'ESS, sa volonté est de mettre le projet de réseau des 26 CRES au service du développement d'activités, porteuses d'emplois non délocalisables sur les territoires.

Cette dynamique qui est en marche ne pourra se faire qu'avec un soutien accru des partenaires du CNCRES.

En effet, compte tenu des enjeux pour 2010, les besoins de financement sont passés de 375 000 euros en 2009 soutenus pour 27 % par l'état, pour 14 % par l'ARF et la CDC, pour 53 % par l'ESS à 468 000 euros pour 2010. Les CRESS ont fortement augmenté leur participation financière par un niveau de cotisation qui passe à 17 % du budget 2010 (versus 6 % en 2009).

Néanmoins, le CNCRES, afin de répondre aux attentes de l'ESS doit trouver de nouveaux appuis financiers à hauteur de 82 000 euros.

Ce soutien supplémentaire permettrait de répondre à une demande forte faite auprès de l'ESS en régions pour affirmer sa capacité à créer des activités, ancrées dans les territoires et selon un modèle qui a prouvé sa solidité au cours de la terrible année 2009.

ANNEXES

ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTITE DU CNCRES**CNCRES****Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale**

Statut :	Association Loi 1901		
Date de constitution :	15/06/2004		
N° SIRET :	482 565 116 00027		
Code APE :	913E		
Adresse siège social :	24 rue du rocher 75008 PARIS		
Adresses opérationnelles:	> bureaux à Paris : 15 rue la Condamine – 75017 Paris contact@cncres.org / 01.40.70.74.55 /06 85 73 91 92 > service comptable : CRES 6 cours des Alliés – 35000 RENNES / 02.99.85.83.14		
Objet :	Le CNCRES est un lieu de concertation permanente et de ressources entre ses membres. Il a pour but d'animer, promouvoir, défendre et représenter les CRES. Dans le respect de la subsidiarité, il leur apporte son soutien et il renforce leur action en élaborant des positions et des propositions communes. Le CNCRES représente les CRES au sein du CEGES et désigne les représentants des CRES à son conseil d'administration.		
Adhérents	26 CRES(S) : Alsace, Auvergne, Aquitaine, Basse Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Champagne Ardenne, Corse, Franche Comté, Guadeloupe, Guyane, Haute Normandie, Ile de France, Languedoc Roussillon, Limousin, Lorraine, Martinique, Midi-Pyrénées, Nord pas de Calais, Pays de la Loire, Picardie, Poitou Charentes, Provence Alpes Côte d'Azur, Réunion, Rhône Alpes.		
Bureau 2009 :	- Président : Yannick BARBANCON (CRES Bretagne) - Vice-président : Jean Louis CABRESPINES (CRESS Bourgogne) - Secrétaire générale: Agnès DOFNY (CRESS Midi Pyrénées) - Trésorier: Gilles BARNAGAUD (CRES Lorraine) - Membre : Marcelle GAY (CRESS PACA) - Membre: Jacques SEGUIN (CRESS Franche Comté) - Membre: Daniel VANDEVIVERE (CRES Centre)	Equipe technique 2009 :	> Délégué général (20%) : Bernard MERAND (mis à disposition par la CRES Bretagne jusqu'en septembre 2009) > Directrice (100%) : Nathalie Parent – CNCRES depuis septembre 2009 > Chargée de mission (100%) : Karine MELZER – CNCRES, remplacée (congé maternité) par Shirley Harvey depuis octobre 2009 > Chargée de mission observation : Elisa Braley - CNCRES et Thomas Guérin (CRESS PACA – 40j) > Stagiaire Mois ESS (4 mois) : Mathilde Veille - CNCRES > Assistante administrative (10%) : Mireille MAHE (CRES Bretagne) > comptable (5%) : Corine LEBOUDEC (CRES Bretagne)

ANNEXE 2 : Liste des manifestations (colloque, séminaire, conférence) auxquelles le cncrea a participé

10/03/09 : Colloque annuel de l'ADDES
17/03/09 : Conférence annuelle de l'Observatoire régional de la CRESS PACA
29/04/09 : Conférence du Crédit Coopératif « Les coopératives face à la crise »
04/06/09 : Conseil scientifique de l'Observatoire régional de la CRESS PACA
09/06/09 : Comité de coordination des régions USGERES
09/06/09 : Conférence AG du GNC sur la résistance des coopératives face à la crise
11/06/09 : Colloque de l'ADDES sur la mesure de l'ESS
01/07/09 : Journée de l'Observatoire de la gouvernance du CJDES
22/09/09 : Petit déjeuner du Club de l'ESS sur les indicateurs de richesse
01/10/09 : Conférence de l'OEMM sur la gestion des âges
08/10/09 : Convention nationale du Crédit coopératif
08/10/09 : Convention nationale de l'Usgeres
15/10/09 : Assises du CEGES
20-21/10/09 : Séminaire européen Chorum - IPSEE à Bruxelles
05/11/09 : 5^{ème} forum national des associations et fondations
10/11/09 : Groupe de travail Conférence de la vie associative
26/11/09 : Groupe de travail Conférence de la vie associative
03 et 04/12/09 : Coventis - convention d'affaires de l'ESS – Montpellier
17/12/09 : 2^{ème} Conférence de la vie associative